

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

Agence Technique Départementale des Ardennes

SEANCE DU 30 NOVEMBRE 2020

Date de la convocation : 16 Novembre 2020

Date d'affichage : 08 Décembre 2020

L'an deux mille vingt, le trente novembre à seize heures trente, l'assemblée générale extraordinaire, dûment convoquée, s'est réunie sous la présidence de Renaud AVERLY, président délégué.

Présents : ANDRY Eric, AVERLY Renaud, BELLOY Christian, BERTRAND Brice, BRACONNIER Arlette, CANOT Philippe, COLINET Alban, CORNET Pierre, DAVENNE Philippe, DEBAIFFE Ghislain, DE CARLI Eric, DELCOURT Eric, DELFORGE Pierre, DELBEE Christophe, BRONCHARD Jean-Paul, DUGARD Yann, DURU Véronique, GILLET Frédéric, GODIN André, JOSEPH Else, LOMBARD Janick, MAHIEU Hugues, MALHERBE Alain, MOUGIN Christian, NORMAND Michel, PELTIER Josette, PÊTRE Jean-Luc, FLAHAUT Jean-Luc, PORTIER Bernard, REBISZ William, BRAUN Patrick, ROSSATO Yannick, SEREIN-POBER Aude, THOMAS Daniel, PAQUET Michel, VILLET Odile, WATHY Marc

Représentés : ANDREY Danielle par DE CARLI Eric, AUROUX Emmanuel par ROSSATO Yannick, BARROIS Jean par PÊTRE Jean-Luc, BERTRAND Guy par GILLET Frédéric, BOUQUET Michel par THOMAS Daniel, CLARAT Gilbert par ANDRY Eric, COSENZA Dominique par GODIN André, DECOBERT Philippe par NORMAND Michel, DELETANG Benoît par BRAUN Patrick, FRAIPONT Anne par AVERLY Renaud, GUERIN Jean-Luc par BELLOY Christian, HENRIET Francis par DAVENNE Philippe, JARLOT Jean-Pierre par CANOT Philippe, JEANNELLE Maurice par REBISZ William, JUILLET Bruno par MALHERBE Alain, LANTENOIS Jacques par PORTIER Bernard, LOIZON Brigitte par PELTIER Josette, MAUROY Josiane par LOMBARD Janick, NININ Cathy par DEBAIFFE Ghislain, OUDIN Denis par BRACONNIER Arlette, PECHEUX Xavier par PAQUET Michel, PINTEAUX Jean-Luc par VILLET Odile, PRIGNON Fabien par CORNET Pierre, RAMELET Patrice par FLAHAUT Jean-Luc, RAVIDAT Philippe par DURU Véronique, VERNEL Martine par BRONCHARD Jean-Paul, WARZEE Thierry par MOUGIN Christian, WATELET Roger par DELBEE Christophe

Absents : ALEXANDRE Thierry, ANNOULD Francis, AUDEGOND Michael, AVERLY Renaud, AVRIL François-Pierre, BAELDEN Franciane, BARBE Marie-France, BAUDART Isabelle, BAUMEL Marie, BÉCHARD Isabelle, BERTEAUX Patrick, BERTRAND Marc, BERTRAND Vincent, BLONDEL Jean-Louis, BONNE Francis, BOUILLON Catherine, BOURGEOIS Noël, BOURGEOIS Noel, BOURGIN Vincent, BREDY Yves, BURIDANT David, CALVI Gérard, CANIVENQ Roland, CARDON Béatrice, CHARROIS Monique, CHAUMONT Francis, CHEVANNE Jean-Yves, CHEVANNE Michel, CHOISIT Jean-Bernard, CHOISY Philippe, CLAUDE Philippe, COFFART Xavier, COLA Daniel, COUCKE Maryse, DANNEAUX Dominique, DAUPHY Bruno, DÉCLOUX Guy, DEGUY Bernard, DEMELY Justin, DEMISSY Pierre, DETREZ Pascal, DISY Denis, DOSIERE Jean-Paul, ETIENNE Philippe, ETIENNE Teddy, GAVART Vincent, GODARD Jean, GOMEZ Jean-Baptiste, GOUVERNEUR Nathalie, GREGOIRE Yann, HABERT Hugues, HARDY Jérôme, HARRAR Radouane, HAULIN Bertrand, HAULIN Eric, HIBLOT Olivier, HUBERT Thierry, HUSSON Thierry, KRETZMEYER-ZALTANI Frédérique, LALLEMENT Séverine, LALONDE Loïc, LE GALL Jean-François, LECLERCQ Guy, LEROY Miguel, LESSERTISSEUR CAPITAINE Martine, LOPEZ Jérôme, LOUIS Jean-Hugues, LUKOWSKI Théodor, MALJEAN Thierry, MALVAUX André, MANCEAUX Christophe, MARCHERAS Laëtitia, MARTEAUX Jean-François, MATHIAS Frédéric, MATHY Stéphanie, MICHAUX Christian, MOREAU François, MORLET Guy, MOZET Yves, MULLER Jacques, NANJL Léopold, NICOLAS-VIOT Dominique, NIZET Sylvain, NORMAND Michel, PAULET Sébastien, PETITFRERE Olivier, PETITPAS Denis, PIEROT Chantal, PIERRE Jacqueline, POIRET Nicolas, PONSIGNON Marie-Pascale, RICHELET Jean-Pol, ROBIN Dominique, ROUSSEAUX Jean-Marc, ROUSSEL Emmanuel, SABATIER Michel, SEMBENI Alain, SEMBENI Anne, SWARTVAGHER Jean-Louis, TESSARI Marie-Christine, THEVENIN Geoffrey, TORDO Sylvie, VALET Bruno, VASSAN Yannick, VINCENT Jacques, WALLENDORFF Claude

Secrétaire : Monsieur DELFORGE Pierre

En raison des circonstances sanitaires actuelles, la séance se déroule sous la forme d'une audioconférence.

Le Président délégué ouvre la séance à 17h40 et procède à l'appel.

2020_01 - Dissolution de l'Etablissement Public Administratif dénommé "Agence Technique Départementale des Ardennes"

<i>Conseillers présents</i>	<i>Suffrages exprimés avec pouvoir</i>	<i>Pour</i>	<i>Contre</i>	<i>Abstention</i>	<i>Non participant</i>
37	65	63	0	2	0

Le quorum étant atteint, le Président-délégué, Renaud AVERLY, présente le point à l'ordre du jour.

Il rappelle la création du dispositif « ARDENNES INGENIERIE » au sein des services du Département depuis le 1^{er} juillet 2020 qui vient en complément avec l'offre proposée par l'ATD08. Pour une meilleure lisibilité, il a été décidé d'intégrer les missions de l'Agence au sein des services de la Direction de l'Ingénierie à compter du 1^{er} Janvier 2021.

Les opérations en cours seront poursuivies avec un même niveau de service et les effectifs seront maintenus dans leur lieu actuel de la Direction des Infrastructures et des Equipements.

Chaque personne, au sein des effectifs, poursuivra ses missions actuelles.

Renaud AVERLY indique néanmoins que seul le système de facturation sera revu, à savoir :

- Abandon des cotisations annuelles
- Nouvelle tarification qui sera déterminé par le Département lors de la session budgétaire de décembre 2020.

Il précise que les élus du Département insistent sur le maintien de l'esprit initial d'assistance aux plus petites Collectivités avec l'application de tarifs intéressants tout en offrant un service de qualité accessible à tous.

Le Président délégué remercie chaleureusement les agents de l'Agence qui ont toujours fait preuve d'une grande efficacité en permettant la concrétisation de plus de 60 opérations / an sur 5 ans pour un montant total de travaux de plusieurs millions d'euros.

Il rappelle que l'année 2020 s'annonçait délicate du fait des baisses de subvention et des élections municipales mais, contre toute attente, les nouvelles demandes sont arrivées en nombre à partir du mois de septembre 2020.

La parole est donnée aux adhérents présents.

Monsieur Colinet – Maire de Balan : Monsieur Colinet souhaite connaître la tarification qui sera proposée en 2021 par le Département sachant que les services fournis par l'ATD 08 étaient très appréciables pour un prix raisonnable. Il rappelle qu'il est extrêmement important, pour une petite commune, de pouvoir disposer d'une aide technique.

Le Président délégué précise que les tarifs 2021 ne sont pas encore connus mais que l'objectif est d'adopter une grille tarifaire la plus proche de l'existant. Il n'y aura aucune hausse des tarifs et la cotisation sera gratuite.

Monsieur MALHERBE – Maire d'AUBIGNY LES POTHEES : Monsieur MALHERBE voudrait avoir des précisions sur les raisons de la dissolution de l'ATD08

Renaud AVERLY – Président délégué rappelle la création de la Direction de l'Ingénierie au Département et la nécessité de regrouper les services d'Ingénierie avec le choix d'une ré-internalisation. Il rappelle que le niveau de service sera identique avec un personnel compétent maintenu en fonction.

Monsieur BELLOY – Maire de SAINT LOUP TERRIER : Monsieur BELLOY remercie chaleureusement les équipes de l'Agence et souhaite connaître la suite qui sera donnée à l'assistance technique dans le domaine des ouvrages d'art.

Renaud AVERLY remercie Monsieur BELLOY pour sa question mais n'a pas de réponse certaine à apporter dans l'immédiat. Ce sujet devra être discuté ultérieurement avec « ARDENNES INGENIERIE ».

Hugues MAHIEU rappelle que l'ATD 08 disposait des compétences en interne pour assurer ce service mais le départ de Monsieur DEDION – Directeur va impacter ce service.

Madame BRACONNIER – Maire de SACHY : Madame BRACONNIER remercie l'Agence pour les services rendus et s'inquiète de la suite qui sera donnée aux dossiers en cours.

Renaud AVERLY confirme la poursuite des études en cours par les mêmes interlocuteurs.

Monsieur DAVENNE – Maire de POURU SAINT REMY : Monsieur DAVENNE s'inquiète de la longueur des délais de réponse aux demandes déposées sur la plate-forme « ARDENNES INGENIERIE ».

Renaud AVERLY indique en effet que, avec la montée en puissance de la plate-forme, les services devront rester vigilents à la réactivité.

Monsieur GILLET - Maire de SAPOGNE FEUCHERES : Monsieur GILLET souhaite connaître le devenir du solde financier de la liquidation.

Renaud AVERLY précise que le solde (positif ou négatif) sera intégré dans le budget du Département. De plus, une Assemblée sera organisée d'ici le 31/12/2020 afin de clôturer les comptes.

Hugues MAHIEU indique qu'une information financière sera réalisée durant la période de liquidation.

Monsieur GODIN – Maire de GLAIRE : Monsieur GODIN trouve dommage d'avoir eu connaissance tardivement de l'information de réintégration de l'ATD au sein des services du Département. En pensant que l'ATD08 disparaissait, il a malheureusement lancé un programme de travaux pour sa Commune sans aucune aide.

Renaud AVERLY rappelle, encore une fois, qu'il n'y aura aucune rupture de service et que l'offre d'ingénierie à destination des petites Collectivités sera poursuivie.

Monsieur GODIN fait, néanmoins, part de son incompréhension vis-à-vis de cette décision.

Madame DURU – Maire de RAUCOURT ET FLABA : Madame DURU fait part aussi de son incompréhension sur cette décision en regrettant que, en France, tout ce qui fonctionne est malheureusement supprimé !!!

Madame VILLET – Maire de LE CHESNOIS AUBONCOURT : Madame VILLET fait part de son expérience avec les services de l'ATD et rappelle que sans eux, elle n'aurait pas pu concrétiser ses projets. Elle est très satisfaite du service rendu et remercie encore chaleureusement tout le personnel de l'Agence.

Monsieur BRAUN – Maire de MOUZON : Monsieur BRAUN s'inquiète du dossier de diagnostic ouvrage d'art qui est actuellement suivi par l'ATD.

Bruno DEDION informe Monsieur BRAUN que l'étude sera transmise avant la fin décembre.

Monsieur THOMAS – Maire de MONDIGNY : Monsieur THOMAS souhaite connaître l'organisation des tâches entre l'Agence et l'Ingénierie Départementale.

Renaud AVERLY indique que la Direction de l'Ingénierie intervient sur différents domaines de compétence (ex : eau, assainissement, ...)

La compétence voirie, gérée actuellement par l'Agence, sera intégrée au bouquet d'assistance déjà proposé par le Département.

Hugues MAHIEU rappelle que la plate-forme « ARDENNES INGENIERIE » est la porte d'entrée de toutes les demandes d'assistance.

Plus personne ne demandant la parole, Renaud AVERLY fait procéder au vote.

La dissolution de l'Agence Technique Départementale des Ardennes est adoptée à 63 voix pour et 2 abstentions.

2020_02 – Désignation d'un liquidateur

<i>Conseillers présents</i>	<i>Suffrages exprimés avec pouvoir</i>	<i>Pour</i>	<i>Contre</i>	<i>Abstention</i>	<i>Non participant</i>
37	65	65	0	0	0

Renaud AVERLY, Président délégué explique que, dans le cadre de la dissolution de l'Agence, il convient de nommer un liquidateur qui sera chargé d'apurer les dettes et créances et de clore toutes les opérations en cours.

Dans la configuration des effectifs en 2021 et notamment le départ de Monsieur Bruno DEDION, Directeur à compter du 31 décembre 2020, il est opportun de nommer un agent qui suit déjà les dossiers et, en particulier, le Budget de l'Agence.

Pour cette raison, il propose de nommer Madame Stéphanie TOURTE en qualité de liquidateur.

Aucune objection n'étant faite par les membres présents, Madame Stéphanie TOURTE est désignée liquidateur à l'unanimité des suffrages.

En conclusion, Renaud AVERLY remercie l'Assemblée pour leurs nombreux témoignages de satisfaction.

Il remercie encore toutes les équipes, les élus et plus particulièrement Monsieur MAHIEU pour leur grande implication durant ces 5 dernières années.

Plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 17h30.

Fait à CHARLEVILLE MEZIERES, le 30 Novembre 2020

Le secrétaire de séance,

Pierre Delforge



Le président délégué,


RENAUD AVERLY

Renaud AVERLY
2020.12.09 11:53:40 +0100
Ref:20201209_103801_1-1-O
Signature numérique
le 1er Vice-Président